

ECLAIRAGE DE SECURITE : DE LA CONCEPTION A LA MAINTENANCE

Cette formation traite de la conception d'installation, de la réalisation et de la maintenance des éclairages de sécurité dans le respects de la réglementation.

Objectifs opérationnels

- Intégrer les caractéristiques techniques du matériel nécessaire pour la conception, la réalisation et la maintenance d'une installation
- Réaliser l'étude et la conception d'installation d'éclairage de sécurité

Public Concerné

- Toute personne ayant à utiliser les techniques de l'éclairage de sécurité au stade de la conception, de l'installation ou de la maintenance

Durée

7.00 Heures

1.5 Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Rôle et objectifs de l'éclairage de sécurité
Fonctionnement et caractéristiques du matériel
Place de l'éclairage de sécurité dans les textes réglementaires
Règles d'installation
Identification des opérations de maintenance et vérification périodique

Cette formation est réalisée en partenariat avec le CNPP et la collaboration active de fabricants de matériel.

Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'une étude de cas, de travaux pratiques d'inspection visuelle réalisés sur maquettes et une installation réelle.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation.

MOYENS TECHNIQUES

Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur, architecte, contrôleur technique ou expert sécurité incendie.

Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation ne fait l'objet d'une évaluation des acquis.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés. Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com